

Je pourrais parler également, monsieur le Président, d'une façon quantitative. Prenons par exemple l'année 1977-1978, les dépenses de la Société Radio-Canada au Québec ont alors atteint plus de 200 millions de dollars, et cela, c'est 36 p. 100 des dépenses globales au cours de la même année, et c'est bien plus qu'un strict pourcentage mathématique si cher aux péquistes, beaucoup plus que ce strict pourcentage mathématique basé sur la population. Et la Société dans cette même année a employé au Québec 4,300 personnes. Est-ce là vraiment un exemple d'un gouvernement fédéral qui tente de nuire au développement de la culture française? Les traitements et les salaires de ces employés et les dépenses connexes s'élèvent à plus de 100 millions de dollars, et la valeur totale des immobilisations de Radio-Canada au Québec représentait en mars 1978 une somme de 151 millions de dollars. Et cela, monsieur le Président, c'est encore la réalité. Et combien de nos artistes ont bénéficié à un moment ou l'autre de la présence de la Société Radio-Canada?

Combien de nos groupes culturels, et même de nos groupes sociaux et politiques ont pu se faire connaître grâce à la société Radio-Canada? Et cette réalité existe depuis le tout début de la télévision au Canada. Elle n'a pas attendu l'agitation séparatiste.

Je pourrais parler également, monsieur le président, de l'Office national du film. Demandons à nos séparatistes du Parti québécois où seraient nos cinéastes québécois, nos cinéastes francophones sans l'Office national du film? On pourrait leur signaler que le gouvernement du Canada et l'Office national du film ont été capables, dans un Canada fédéral, de permettre à tous nos talents de se faire valoir quelles que soient leurs options politiques, qu'ils ont été capables d'aider un Claude Jutra à créer Mon Oncle Antoine, de favoriser l'œuvre d'un Gilles Carle, d'encourager l'œuvre de Jean-Pierre Lefebvre, de permettre l'œuvre d'un Pierre Perrault et de tant d'autres.

Et que dire des nouvelles mesures fiscales qui permettent un nouvel essor à l'industrie cinématographique francophone du Canada? Cela également, c'est une réalité. Le gouvernement du Canada ne pose pas de conditions à son appui aux créateurs francophones et aux instruments culturels francophones. Le gouvernement du Canada n'exerce pas de censure politique. Le gouvernement du Canada n'incite pas les créateurs à faire partie d'un comité plutôt que d'un autre. Que je sache, la Société Radio-Canada n'a jamais été reconnue comme un nid de fédéralistes.

Une voix: C'est une autre réalité.

M. Fox: Cette liberté réelle, c'est aussi une réalité. Pouvons-nous parler de la même liberté dans toutes les interventions du gouvernement du Parti Québécois en matière linguistique et en matière culturelle? Pouvons-nous parler de la même qualité de liberté d'expression, de liberté d'expression de points de vues différents par certaines instances du gouvernement du Parti québécois? Avons-nous déjà entendu beaucoup de fédéralistes à Radio-Québec? De ceci, monsieur le président, il faut aussi se préoccuper.

Je puis également parler plus longuement du Conseil des Arts. La réalité, encore là, est contraire à la fiction séparatiste, le contraire des affirmations erronées que l'on charrie dans la population sous des allures de belles chansons ou de pseudo-élévations à la je-ne-sais-quoi. Où seraient donc tous et chacun

de nos créateurs et de nos artistes, de nos artisans, de nos troupes de théâtre, de nos organisations musicales, de nos organisations de danse, sans l'apport du Conseil des Arts du Canada et sans l'apport de Radio-Canada? Le gouvernement du Canada a été, depuis déjà plusieurs décennies, un des principaux moteurs de la création artistique, un des principaux soutiens du développement artistique des francophones. Ça, encore une fois, c'est une réalité, ça c'est une réalité qui semble faire mal dans certains milieux; mais c'est une réalité dont il faut parler.

Je voudrais, monsieur le président, parler pendant quelques instants aux esprits les plus créateurs de notre société. Où en serions-nous aujourd'hui si, à l'époque où le gouvernement du Québec s'intéressait trop peu à la culture, s'intéressait trop peu à l'information, s'intéressait trop peu à l'éducation universitaire, quand certaines personnalités publiques riaient de ce qu'ils appelaient les «arts artistiques», où en serions-nous si le gouvernement du Canada, le gouvernement de tout le Canada, s'il n'avait pas été là et si un système fédéral de gouvernement n'avait pas permis d'équilibrer, et je dis bien d'équilibrer, un manque de compréhension dans certains milieux à cette époque-là? Ça ce sont des choses qui se sont passées, ce sont des choses vraies, ce sont des choses réelles. Comment pourrait-on prétendre maintenant que le gouvernement du Canada aurait essayé de mettre le fait français en tutelle, aurait essayé de coloniser la création d'expression française, aurait essayé de minoriser les francophones, alors que c'est exactement le contraire qui s'est produit? Comment pourrait-on prétendre que la création artistique serait stimulée dans un Québec isolé? Il faudra réfléchir plus longuement à toutes ces questions.

De plus, dans un Québec souverain pour lequel le Parti québécois s'est engagé à maintenir tous les paiements de transferts sociaux, tous les salaires des gens payés par le gouvernement fédéral et tellement d'autres dépenses, quelle serait justement la marge de manœuvre réelle, quelles seraient les ressources dont ce gouvernement disposerait pour soutenir les activités artistiques et culturelles? C'est une question qu'il faut poser et qu'il faut poser dès maintenant et à laquelle il faut demander des réponses précises dès maintenant.

● (1510)

Ce sont là des réalités auxquelles il nous faut faire face. Par le biais de belles chansons qui sont parfois, et je l'admet volontiers, très belles, et au moyen d'émotions que je crois bien légitimes, les tenors séparatistes du Parti québécois manipulent la réalité, utilisent des faussetés qui en viennent à tenir lieu de vérités à force d'être répétées. Ils demandent à la population d'échanger des droits d'aînesse pour des plats de lentilles, d'échanger des réalités concrètes de l'appui positif du gouvernement du Canada pour des projets de société dont le seul élément certain est l'accession au pouvoir absolu d'un petit groupe pour les citoyens du Québec.

Au surplus, monsieur le président, dans la conjoncture politique actuelle de notre pays, à la veille du référendum québécois, je voudrais soulever deux autres éléments de réflexion qui m'intéressent personnellement. J'ai toujours été choqué de la confusion dans laquelle les intervenants séparatistes se complaisent.

Et il y a une confusion délibérément entretenue depuis plusieurs années, qu'il importe de dissiper. C'est le fait de mêler les problèmes qui peuvent être posés à la collectivité